

l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnemen							
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :						
25/01/19	05/02/19	F01119P0023						
AF ON A MARKET	1. Intitulé du projet							
Realnation of Eque	rements systiff an st	ade Dewit Enghiers:						
Parking, installatio	ous Apriles, Gatiment	de convivialité.						
2. Identification o	du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou	des) pétitionnaire(s)						
2.1 Personne physique								
Nom	Prénom	all a lle						
2.2 Personne morale Silvatical	n ercommunaten une d	le l'Agrand déement et						
Dénomination ou raison sociale de la	a Gestiondu Stade de	Denit la Barre						
2.2 Personne morale Syndicat Intercommunal en une de l'Agrand Maement el Dénomination ou raison sociale de la Gestion du Stade de Deuit la Batre Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale SCOLAN Muriel								
RCS / SIRET 2595614	8400010 Forme jurid	lavo						
KC3/ SIRCE [2] 3 3 5 7 14	18 14 19 19 18 LOUIS JOING	ique						
1 -1	and Assets described the annual of the	A-b 0.0						
Joign	nez à votre demande l'annexe obliga	Toire n° i						
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	eau des seuils et critères annexé à l'article dimensionnement correspondant du pro							
NO do outforme do out out		rd des seuils et critères de la catégorie						
N° de catégorie et sous-catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques issue	s d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
4.1 a)	Likede stationnem en	t de 50 unités et plus						
-39b	Toran d'assi ette com	Jus entre Tetro ha						
	4. Caractéristiques générales du proje							
	ulaire les pièces énoncées à la rubrique &	8.1 du formulaire						
4.1 Nature du projet, y compris les éver	ntuels travaux de démolition							
Vois note printe	m annexe							
5.75.0								

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Pot jandre aux besains ex fri mes par les utilitateurs
en jalliant aux vieillissements du instalations
et en resent des stationnements et un local
de convivialité.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Vois note printe en annexe

La gestion est abute entablité par le La noticat intercommunal. Le complexe yort les étationnements Le complexe yort les étationnements

4.4 A quelle(s) procédure(s) administr La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sero entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autoris	a-t-il soumis ?							
Perm & d'amer	nagel								
	ojet et superficie globale de l'opération - préciser i	es unités de mesure utilisées							
Grandeurs caractéristiques Valeur(s)									
Complexe Nortif existant et 80 +80 m²									
Jarcelles (Ao 2650tol5) dédiéch aux									
Istationneme	nts.								
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques Long. 203	2'66"2 Lat.48°36'47"3							
d'implantation	Pour les catégorles 5° a), 6° a), b)	Com C round D TO NT TO							
Route de Sant. Denles	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,								
95170	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'arlicle R. 122-2 du code de								
Duil la Barre	l'environnement :								
Jun 1. 1a. Dather		_'" Lat°'"							
	Communes traversées :								
Joi	gnez à votre demande les annexes n° 2 à	6							
4.7 S'agit-il d'une modification/extensio	n d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non							
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non 🔀									
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les actuellement d'une de mande de									
différentes composantes de votre pr indiquez à quelle date il a été autori	rolet et	nager.							
		()							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

			over les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	· 🗆		
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		&	
Dans un site ou sur des sols pollués ?			
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine au d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			
D'un site classé ?		M	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles							
6.1 Le projet de Veuillez comp	e <mark>nvisagé est-II <u>suscep</u>i</mark> oléter le tableau suiva	<u>ible</u> d'	avoir l	es incidences notables suivantes ?			
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel			
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		Ä				
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?						
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?						
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?						
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?						
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?						

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	M		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?			
	Est-il concerné par des risques technologiques ?			
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?			
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques isanitaires ?			
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics			
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	M	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	Ø	
Publication	Engendre-1-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	ĺ⊠²	
Emissions	Engendre-t-it des effluents ?	<u> </u>	
	Engendre-t-ii la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	KÍ	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?						
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		×				
approuves	ences du projet identi ? Non Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants on .			
	Story Story	OZ 1030	4001103				
A 3 Les incides	ncer du projet identifi	óne au	4.1 000	nt ollos suspentibles d'aveir des effets de verbus handieuttes e			
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :							

	ine annexe πaltant de ces elements) :	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	lu regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati Invironnementale ou qu'il devroit en être dispensé ? Expliquez pourquel.	ion
C	à projet ne nécembre publique l'un envisonnementale cas	1
:	O conscione des installations existantes et des sones	
ľ	distante de datishement de fait du une vénetation	
0	is the fee of part de which is that it des as local wests	
-	(relande, al biel et albuttes)	
	8. Annexes	
	8.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	Ø
_	paysage lointain ;	
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a), b) et c], 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b) et c], 7°a], b), 9°a], b), c), d), 10°, 11°a], b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a], b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b) et c], 7°a], b), 9°a], b), c), d), 10°, 11°a], b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a], b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b) et c], 7°a], b), 9°a], b), c), d), 10°, 11°a], b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a], b), c), d), 10°, 11°a], b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre

8.2 Autres annexes volantairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

le, 05/02/2019

Muriel SCOLAN

Signature

Maire de DEUIL-LA BARRE
Présidente du Syndocal-Intercommunal
en vue de l'Agnandissement et de la
Gestion du Stade à Devil-Le Barre

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

- 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le vieillissement de certains des équipements sportifs sur le stade a poussé le syndicat à lancer un projet de réhabilitation composé de :

- -La réhabilitation de terrain en stabilisé en gazon synthétique,
- -La réfection de l'atelier de saut en longueur
- -La réalisation d'un atelier de lancer de poids
- -La réhabilitation de trois courts de tennis en terre battue,

Par ailleurs, et afin d'améliorer la qualité globale du site, le projet comporte également :

- -La construction d'un espace de convivialité aux abords de la tribune existante,
- -La réalisation d'un parc de stationnement,
- -L'aménagement de nouvelles circulations sur le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront conjointement avec les durées suivantes :

- -3 mois pour les infrastructures avec les phases suivantes :
 - 1 mois de préparation (défrichage, décapages, déposes d'équipements, ...)
 - 1 mois pour les structures, les réseaux, les bordures et les espaces verts
 - 1 mois pour les revêtements et équipements sportifs, les chaussées et les clôtures
- -8 mois pour le bâtiment de convivialité

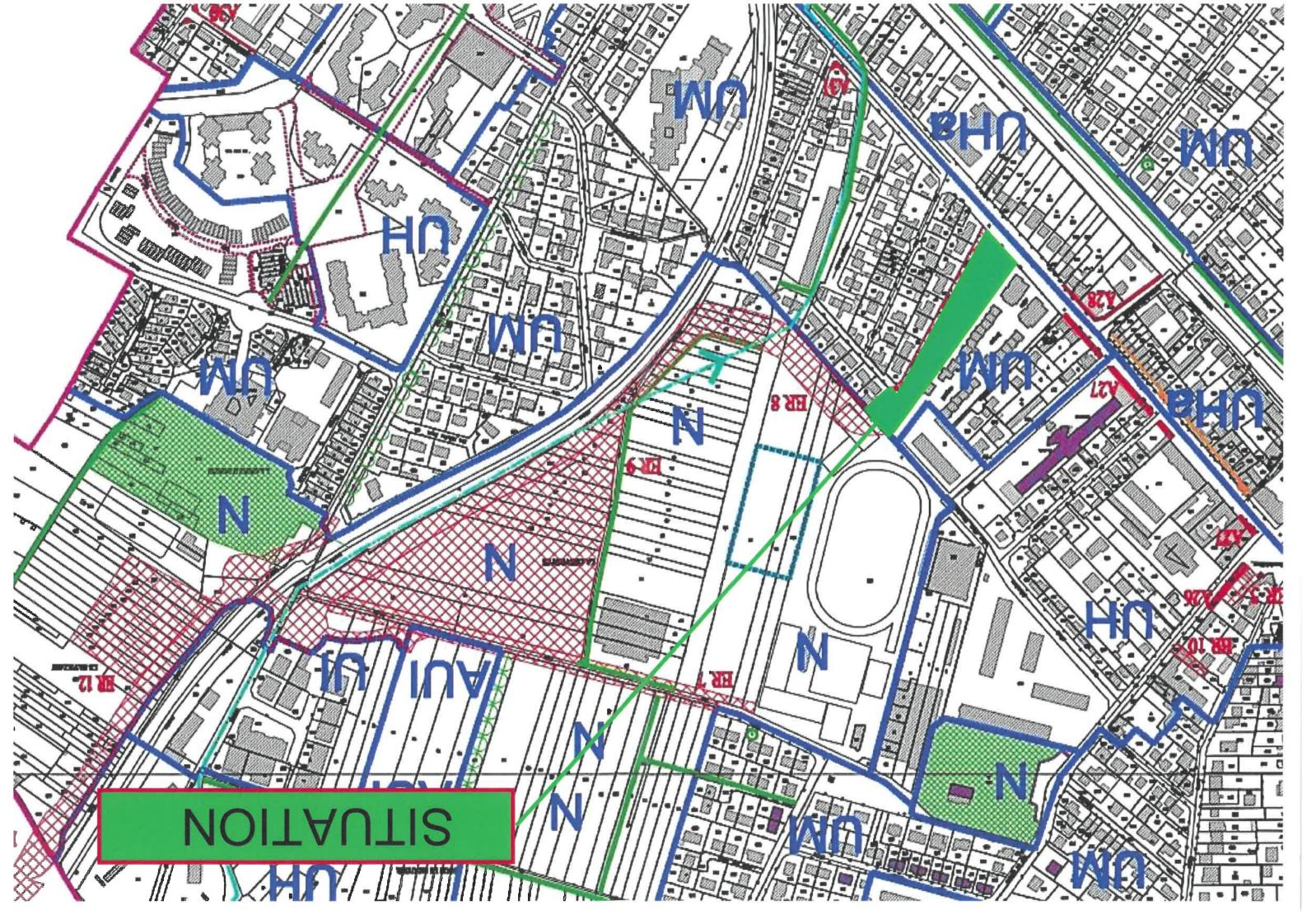
L'ensemble des travaux se fera en site sécurisé sous le contrôle d'un coordinateur de sécurité et d'un bureau de contrôle.

- Défrichement

Le défrichement se situe sur les parcelles AO 265 et 15 (3972 m²) et représente une valeur surfacique de 2800 m². Ce défrichement est inférieur à 0.50 ha.

Carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000

Voir carte jointe





NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET GLOBAL

LE TERRAIN

Le terrain est une plaine des sports intégrant :

- -2 terrains de jeu (gazon naturel et stabilisé), des pistes et aires d'athlétismes et des courts de tennis.
 -des bâtiments sportifs.
- -des voiries en enrobé et des espaces verts (libres) avec quelques arbres de haute tige.



PHOTO A

LE PROJET D'AMENAGEMENT

Le souhait du maître d'ouvrage est de rénover et améliorer une part des installations sportives en y ajoutant des espaces de convivialité et une capacité de stationnement inhérente.



PLU:

Zone N pour l'ensemble dont une partie en secteur de constructibilité limitée. Emplacement réservé n° 8 pour le parc de stationnement.

Réalisations d'équipements sportifs comprenant :

1) La réhabilitation du terrain stabilisé de football, en un terrain synthétique dernière génération :



РНОТО В

Le projet :

- -aire de jeu 100 x 60 mètres avec dégagements réglementaires (gazon synthétique)
 -main courante périphérique hauteur 1.10 mètre (métal tubulaire blanc)
 -abris pour joueurs et officiels (mobilier déplaçable)

- -filets pare ballons de teinte verte
- -clôture périphérique plastifiée verte hauteur 2 mètres (mailles rectangulaires rigides)

2) La réfection de la piste d'athlétisme d'entrainement 4 couloirs :



PHOTO C

Le projet :

-piste périphérique 4 couloirs et piste droite 6 couloirs -revêtement polyuréthane bi couche rouge-ocre

PROJET (image)

3) La réfection de l'atelier de saut en longueur :



PHOTO D

- Le projet :
 -revêtement polyuréthane bi couche rouge-ocre
 -planche d'appel longueur 2 mètres
 -double piste d'élan longueur 60 mètres
 -bac de réception de 9.00 x 4.70 mètres

4) Réalisation d'un atelier de lancer de poids :

Le projet :

-structure béton

5) La réfection de l'éclairage (homologation niveau E5) :

-mâts galvanisés hauteur 23 mètres



PHOTO E

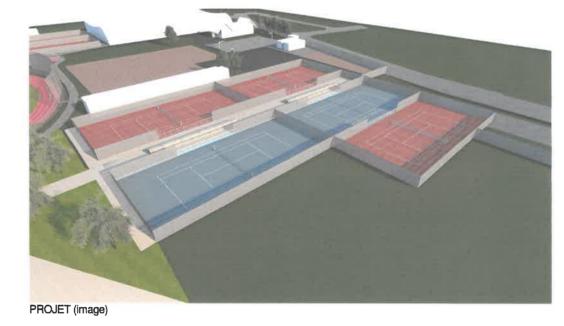


6) La réhabilitation de 3 courts de tennis en terre battue :



PHOTO F

- Le projet :
 -courts en terre battue (brique pilée)
 -clôture périphérique plastifiée verte hauteur 2 mètres (mailles rectangulaires rigides)



7) Construction d'un espace de convivialité aux abords de la tribune :



PHOTO G



РНОТО Н

Le projet :

- -bâtiment contenant une salle commune de réception, une buvette, des rangements et des sanitaires :
 -son implantation est centrale car cette construction est à l'usage de tous
- -sa volumétrie simple avec toiture inversée à larges débords, lui donne une allure dynamique et accueillante
- -l'utilisation du béton (peint pour les murs et la toiture) comme matériau dominant, simplifie la lecture du projet. L'ensemble sera peint en gris béton avec un soubassement jaune.



-les menuiseries sont en aluminium gris soutenu.



-la couverture revêtue d'une étanchéité gris clair



Gris Chagali

-une aire paysagée entoure ce bâtiment



PROJET (image)

8) La réalisation d'un parc de stationnement



PHOTO I



Le terrain actuel est vierge de toute construction avec présence d'une végétation incontrôlée faite d'arbres et

Cette partie est classée au PLU, en emplacement réservé. Le projet :

- -création de 57 places en enrobé noir -création de 2 place PMR en enrobé noir -aire de retournement
- -allée piétonne en enrobé noir
- -séparateur à hydrocarbure avec bassin de rétention de 271 m3



PROJET (image)



PROJET (image)

9) Aménagement de nouvelles circulations et d'abords :

Les circulations sont en enrobé noir et permettent de relier les équipements sportifs entre eux.

Le choix de l'enrobé a été retenu pour éviter la pollution des installations (le terrain en synthétique, la piste d'athlétisme et les terrains de tennis) par les utilisateurs, suite à leur déplacement.

Des cheminements en concassé naturel et en béton désactivé, ocrés, sont créés pour l'espace de convivialité.

Espaces verts:

Ils sont constitués de zone en pelouse et en graminées, plantées d'arbres et d'arbustes. Le parking et l'espace convivialité seront plantés d'arbres de hautes tiges d'essences locales.



PROJET (image)



PROJET (image)

10) Aménagement de l'ensemble :



РНОТО К

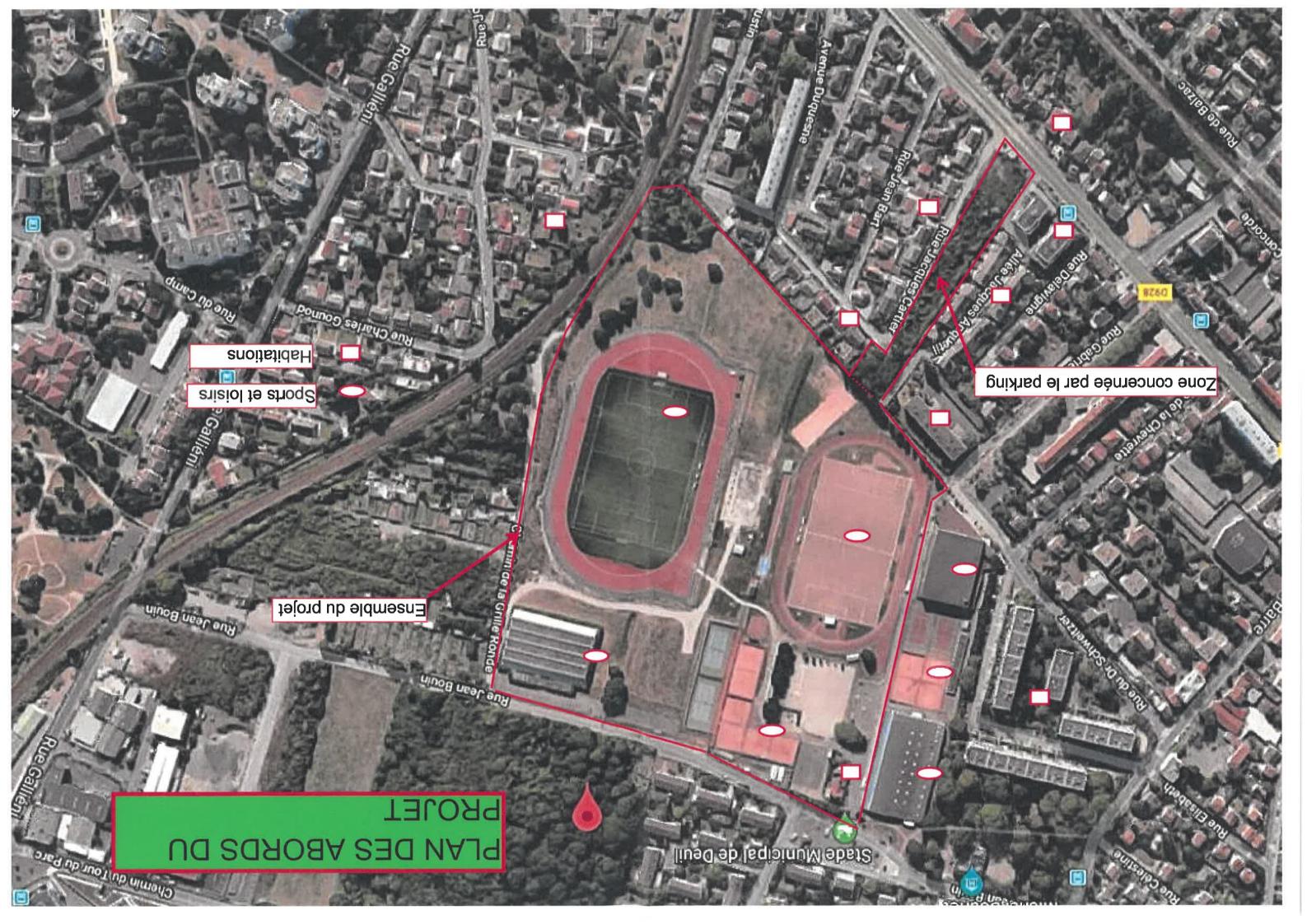


PROJET (image)



PHOTO L







Sites Natura 2000 d'Île-de-France



FR1100797 Coteaux et boucles de la Seine

